

Avis sur le projet de Mobilité de GrandAngoulême Rapport intermédiaire

Mars 2018

Le Conseil de Développement du GrandAngoulême





Sommaire

Introduction	p:3
Avis du groupe–projet sur la 1ère phase du travail itératif p	ρ : 4-5
Conclusionp	p : 6
Annexes :	p:7à12



Introduction:

La Communauté d'Agglomération a souhaité saisir en 2017 le Conseil de Développement sur son projet de mobilité à l'échelle du nouveau territoire intercommunal.

Cette saisine est originale dans sa mise en œuvre car elle propose une démarche itérative avec les services de l'Agglomération en 3 temps de septembre 2017 à décembre 2018:

- Un premier temps sur la réorganisation du réseau de transports en commun
- Un second sur la thématique de la mobilité en milieu rural et sur l'intermodalité
- Enfin, sur la politique tarifaire des services de mobilité et plus particulièrement sur le volet social de cette politique.

Le Conseil de Développement de GrandAngoulême a beaucoup travaillé sur cette thématique des mobilités et des déplacements en rendant aux élus communautaires plus de 8 avis et contributions entre 2009 et 2017 : du Schéma de cohérence territoriale, à l'aménagement de la ZAC Gare, à l'impact de la LGV sur le territoire, aux réflexions générales sur la mobilité : avis sur les orientations stratégiques du Plan de Déplacement Urbain en 2011, et la nécessité de coopération entre acteurs institutionnels, acteurs locaux et habitants pour imaginer et garantir une accessibilité de tous partout en 2017.

La mobilité reste pour les habitants des 38 communes une priorité et un enjeu particulier pour les 22 nouvelles communes ayant intégré la Communauté d'Agglomération en 2017.

Cet avis intermédiaire porte donc uniquement sur la réorganisation du réseau de transport en commun et sur la vision globale de la politique de mobilités et de déplacement à l'échelle de GrandAngoulême.

Le groupe-projet souhaite remercier tout particulièrement Monsieur Rachid LAMRINI directeur du service mobilités-déplacement à la Communauté d'Agglomération pour son accompagnement et sa disponibilité

Courriel : conseildedeveloppement@grandangouleme Site internet : www.codevgrandangouleme.fr



Avis du groupe – projet sur la 1^{ère} phase du travail itératif – Réorganisation du réseau de transport en commun / mars 2018

Le groupe – projet du Conseil de Développement s'interroge sur l'absence d'un schéma global des mobilités et des déplacements sur le GrandAngoulême en 2018

En effet, depuis 2017 le GrandAngoulême est chef de file de la mobilité durable sur son territoire, il nous semble donc urgent au vu de cette compétence :

- d'élaborer un schéma global des mobilités sur le territoire permettant de définir clairement les volontés politiques comme nous l'avions indiqué dans notre contribution de mars 2017
- Il n'existe aujourd'hui aucun document permettant cette vision globale (Plan Déplacement Urbain non approuvé, Plan Local d'Urbanisme Intercommunal en cours d'élaboration mais qui dans sa dernière maquette (février 2018) aborde peu cette thématique du déplacement)

De définir les grandes orientations et choix politique en matière de mobilités, déplacement, d'inter modalité, (liens entre le plan vélo, la gestion de la voirie, la politique de stationnement, le ferroviaire...)

De prendre en compte l'accompagnement des changements d'usages vers les modes actifs et les transports en commun Ce schéma global permettrait :

D'inclure le dossier « BHNS » dans une logique d'ensemble et non comme un projet isolé D'avoir une vision d'ensemble sur les communes urbaines, péri-urbaines et rurales et de connaître les choix politiques de déplacement et de mobilités sur la ville centre (voir avis du Conseil de Développement sur le Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur du plateau)



Méthode de travail du groupe:

9 réunions du groupe-projet se sont déroulées entre septembre 2017 et mars 2018

- Mr LAMRINI a participé à 4 réunions de travail pour présenter la réorganisation du réseau transport sur les 16 communes
- Les membres du groupe—projet ont « testé » des lignes de transports en commun existantes et ont communiqué au service dédié de l'Agglomération l'ensemble de leurs remarques, propositions et suggestions
- Le groupe-projet a sollicité l'ensemble des membres du Conseil de Développement pour recueillir leur avis sur les tracés proposés.

(Cf /Annexe 3)

Les principaux axes de réflexion sur les mobilités et les déplacements par le Conseil de Développement :

- Nous joignons en annexe 5 la synthèse de la contribution du CDD qui fixe les grands axes de nos préconisations : « Mobilités, déplacements et coopérations territoriales : coopérer pour imaginer et garantir une accessibilité de tous partout sur Le GrandAngoulême » mars 2017
- Nous joignons également en annexe 3 pages 11 et 12, l'ensemble des avis et contributions remis par le CDD entre 2009 et 2017

Ces documents sont consultables sur notre site internet : WWW.codevgrandangouleme.fr)

Site internet : www.codevgrandangouleme.fr

Grand de Développement

Conclusion:

Le groupe-projet a souhaité rencontrer le Président Dauré et les vices-président.e.s en charge des dossiers liés à la mobilité au GrandAngoulême avant de

remettre ce premier avis, rencontre qui a eu lieu le 20 mars dernier.

Il nous semble important d'insister sur la nécessité de communiquer sur un projet global des mobilités favorisant les transports en commun.

En effet, Il manque un document écrit, négocié avec les autres acteurs de l'Agglomération, du Département et de la Région, sur la vision politique des

déplacements et des mobilités et son impact sur l'aménagement du territoire. Cette absence rend difficilement lisible pour les habitants et les acteurs les

volontés et les actions conduites par la Communauté d'Agglomération.

De plus, ce changement des usages des citoyens vers l'utilisation des transports en commun demande un gros travail d'incitation et de communication qui

doit être impulsé dès maintenant, au risque de ne toucher uniquement les publics dit captifs de ces transports.

Enfin, les emplacements et le nombre de places des parkings relais sur l'Agglomération sont un enjeu majeur.

Le Conseil de Développement va poursuivre à partir de mai ses réflexions sur les deux axes proposés par la Communauté d'Agglomération.

L'enjeu de la mobilité est essentiel pour notre Agglomération mais également par son rayonnement et son attractivité.

Cette absence de schéma concerté depuis plusieurs années sur l'Agglomération interroge et inquiète!

6



Annexes:

- Annexe 1 : Liste des observations et propositions formulées par le groupe-projet
- Annexe 2 : Lettre de saisine de la Communauté d'Agglomération de GrandAngoulême
- Annexe 3 : Composition du groupe-projet
- Annexe 4 : Liste des avis et contributions du Conseil de Développement de 2009 à 2017 sur le thème des mobilités et des déplacements
- Annexe 5 : Synthèse de la contribution du CDD de 2017 : « Mobilités, déplacements et coopérations territoriales :
 coopérer pour imaginer et garantir une accessibilité de tous partout sur le GrandAngoulême »



Annexe 1 : Liste des observations et propositions formulées par le groupe-projet

Le groupe-projet a rencontré le directeur de la mobilité de la communauté d'Agglomération 5 fois en 2017-2018 sur la réorganisation du réseau de transport en commun essentiellement sur les 16 communes de l'ancienne communauté d'Agglomération et sur le réseau vert existant.

Il a juste été abordé quelques principes de desserte des zones péri urbaines et rurales de la nouvelle communauté.

Nous ne reprendrons pas l'ensemble des remarques qui ont été exprimées lors de ces réunions très riches sur les observations sur les lignes de transport mais nous proposons de faire une synthèse des grands axes de travail et propositions abordés.

Cohérence des politiques publiques

- Liens forts entre habitat, commerce et déplacement-nécessité d'avoir un plan local d'urbanisme intercommunal qui prend en compte la politique de mobilité / tenir compte du vieillissement de la population
- Travailler un plan de marchabilité sur le GrandAngoulême
- Prévoir des aménagements de rues respectant les commerces, les transports en commun
- Accélérer la réalisation du plan cyclable voté par l'Agglo en 2017

Accessibilité du plateau

- Voir avis du groupe-projet plan de sauvegarde du plateau
- Escalators/ système de funiculaire à Barrouilhet-augmenter l'accessibilité ville haute-ville basse/espace multimodal
- Navettes électriques Magelis-gare- plateau
- Imaginer un point multi-modal plate-forme d'échanges pour les scolaires vers le champ de Mars

Dessertes des zones commerciales

 Accord sur les dessertes des zones commerciales en transport en commun: sous réserve de l'arrêt de leur extension qui se fait au détriment des projets de revitalisation des centres villes et centre bourgs



Dessertes des zones de covoiturage/ parkings relais

- Augmenter le nombre et la capacité des parkings relais sur les grands axes et les desservir avec les transports en commun exemple : aire de covoiturage située au nord de la Zone des Montagnes – prolonger le parcours du rondpoint jusqu'à la station de rechargement des véhicules électriques pôle mobilités (bus, vélos ...)
- Créer un parking relais dans la zone du stade d'athlétisme à Ma Campagne

Les infrastructures

- Desserte de l'aéroport / desserte non prioritaire à étudier en rapport avec la fréquentation
- Accessibilité des arrêts de transport en commun
- Voiries communales en mauvais état ou trop étroites : exemple route des fours à chaux
- Gestion des zones de partage /réfléchir au système adéquat permettant l'alternance sécurisée des flux piétons et transports en commun (BHNS notamment) exemple : au niveau de l'hôtel de ville d'Angoulême au carrefour de l'avenue du Général de Gaulle, Rue Hergé, Rue de l'Arsenal, Place de l'hôtel de Ville.

Les lieux d'information

 Regret du retrait du projet maison des mobilités à la gare (informations et accueils physiques sur tous les systèmes de mobilité avec l'ensemble des acteurs du territoire) - la réalisation de la maison des mobilités créée au champ de mars étant moins complète que le projet initial. Il conviendrait au moins de renforcer les missions multimodales sur cet espace.

Courriel: conseildedeveloppement@grandangouleme.fr Site internet: www.codevgrandangouleme.fr



Les chaines de déplacement

 Travailler avec les communes et les associations sur les chaînes de déplacement / nombreux problèmes de ruptures

Desserte des zones d'activités, de loisirs

- Desservir l'ensemble des zones d'activités (y compris zone d'activités de Ma Campagne) / concertation pour des horaires adaptés
- Cas particulier: pas de desserte prévue du 515 ème régiment (voir horaires adaptés)
- Desserte de la zone de loisirs de Soyaux sainte Catherine

La gare utilisation du réseau ferroviaire

- Prévoir un espace multi-modal pour informer les usagers des différents modes de déplacement proposées
- Indiquer les centres d'intérêt les plus proches et la durée pour s'y rendre
- · Utiliser les dessertes ferroviaires La Couronne, Saint Michel, Ruelle le Queroy

Interconnexion entre les lignes /circularité du réseau de transport

Le groupe-projet a proposé plusieurs connexions de lignes entre elles

Exemple:

- Saint-Saturnin-Linars-Trois-Palis et Nersac-La Couronne-Soyaux-Ruelle-Fléac-Saint-Yrieix-Nautilis et Soyaux vers Sainte Catherine Garat Fléac- Ruelle cité scolaire Nautilis / et ou Marguerite de Valois
- Tester des liaisons interlignes ne passant pas par le centre-ville



Mobilité inclusive / santé environnementale

- Créer un lien avec la mobilité inclusive du Département / intégrer dans la maison des mobilités des conseillers mobilités
- Actions de formation, de sensibilisation à la mobilité durable et responsable auprès des lycées, entreprises, communes...
- S'appuyer sur les études et les professionnels pour mettre en lumière les impacts des flux de circulation sur la santé et l'environnement
- Mettre en place un réseau « voisin mobilité » pour mettre en relation les personnes d'un même quartier / réseau d'aide à la mobilité sociale

Expérimentations

- Développer l'auto-partage
- Expérimenter le co-voiturage de proximité sur GrandAngoulême et créer une application
- Évaluer les expérimentations sur le transport à la demande sur les nouvelles communes de GrandAngoulême "les zones bleutées" en péri urbain
- Imaginer des bus rapides et des bus omnibus
- · Travailler avec les non usagers des Transports en communs

La communication système d'information concertation

- Rendre la communication plus lisible notamment sur le projet BHNS
- Montrer des exemples qui marchent dans d'autres agglomérations
- Favoriser les débats et la concertation en amont de la réalisation des grands projets liés aux mobilités
- Créer un système d'information complet associant l'ensemble des opérateurs de transport public et privé y compris celle concernant le transport à destination des personnes handicapées pour simplifier l'accès à la connaissance de l'offre
- Créer un site internet mutualisé regroupant l'ensemble des sites existants sur les mobilités



Annexe 2 : Lettre de saisine de la Communauté d'Agglomération de GrandAngoulême



Angoulême, le 27 juillet 2017

Direction des Services Techniques Service Transports et Mobilité Affaire suivie par Rachid LAMRINI Tél.: 05 45 38 57 54 Réf.: JFD/RL/ACT_DAC201704229

Madame Monique LASSALLE-BUSSAC Madame Isabelle LOULMET Monsieur Sébastien RIVIERE Co-président.e.s du Conseil de Développement de Grand Angoulême 25 Boulevard Besson Bey 16023 ANGOULEME Cedex

Objet : Saisine du Consell de Développement relative au projet de Mobilité de GrandAngoulême

Mesdames, Monsieur les co-président e.s.

Dans le cadre de la modernisation du réseau de transport en commun et de la refonte plus globale des mobilités à l'horizon de septembre 2019. GrandAngoulême mène une démarche d'étude et de propositions techniques sur différents volets :

- l'évolution des lignes de transport du réseau de transport en commun pour une meilleure desserte du territoire
- l'articulation entre les différents modes de déplacements afin de faciliter l'intermodalité (connexions TER, cycles, covoiturage...);
- la refonte de la gamme tarifaire notamment sur le sujet de la tarification sociale et de l'intégration tarifaire avec les autres services de mobilité.

Une phase de concertation sera engagée entre mi-octobre et fin décembre 2017 pour l'évolution du réseau de transport, afin d'être soumise à décision politique en début d'année 2018 aux élus communautaires.

Il apparaît opportun d'associer pleinement le conseil de développement dans cette démarche de construction des mobilités pour l'avenir du territoire. A cet effet, GrandAngoulême saisit le conseil de développement afin :

- de faire expertiser, par les membres du conseil, les premiers axes de travail de la réorganisation du réseau de transport au cours du second semestre 2017 ;
- d'engager un travail itératif entre le conseil de développement et GrandAngoulême sur la durée de septembre 2017 à septembre 2018 au sujet des enjeux suivants
 - > intégration et coordination des différents services de mobilité (transport en commun, ferroviaire, cycles, services/applis Web...).
 - > thématique de mobilité en milieu rural.
 - > politique tarifaire des services de mobilité et plus particulièrement du volet

Je vous prie d'agréer, Mesdames, Monsieur les co-président.e.s, l'expression de ma considération distinguée.

Le Président. Jean-François DAURE

Toute correspondance doit être adressée à | 25, Bd Besson-Bey - CS 12320 - 16023 ANGOULÊME Cedex | contact@grandangouleme.fr

M. le Président de la Communauté d'Agglomération | Tél. 05 45 38 60 60 - Fax 05 45 38 60 59 | www.grandangouleme.fr



Annexe 3 : Composition du groupe-projet

NOM	PRENOM	ORGANISME	
ANTIVILO	Katia	Citoyenne / Rapporteure	
AYMARD	Michel	Fédération Française de Cyclotourisme	
BICHE	Eric	Citoyen	
BLANCHON	Michel	Assise Territoriale / Représentant de la Commune de St Yrieix	
BLICQ	Isabelle	Assise Territoriale / Représentante de la commune de St Saturnin	
CHABERT	Jean-Jacques	Association Valentin Haüy / animateur	
CHESNE	Michel	Assise Territoriale / Représentant de la Commune de St Michel	
DEFORGE	Anne-Marie	Citoyenne	
DESPLANS	Jean	Citoyen	
FUSEAU	Yves	Citoyen	
GRUET	Thierry	Citoyen / Rapporteur	
GUERIN	Joël	Assise Territoriale / Représentant de la Commune de Sireuil	
HUART	Julien	CAUE de la Charente	
LOULMET	Isabelle	Groupe La Poste	
MAINFROID	Mickael	Eiffage énergie Poitou-Charentes	
MARIÉ	Fabrice	Citoyen	
NEAUX	Anthony	Assise Territoriale / Représentant de la Commune de Voulgezac	
RENARD	Michel	Citoyen	
ROGER-CHATREAU	Dominique	ENEDIS	
SHIPLEY	Alain	Citoyen	
SOUCHET	Dominique	IUT d'Angoulême / animateur	
VERNOTTE	Michel	Citoyen	
VIAUD	Jean	Assise Territoriale / Représentant de la Commune de Roullet St Estephe	
VIGNERON-LAROSA	Martine	Citoyenne	



Annexe 4 : Liste des avis et contributions du Conseil de Développement de 2009 à 2017

Contributions et avis du Conseil de Développement de GrandAngoulême aux projets de politiques publiques d'Agglomération décembre 2009 – octobre 2016

Date	Contributions	Présentation	Résumé	Appréciation de la Plénière Fonds et formes des travaux	Thématique
2009	<u>S :</u> Avis sur le cahier des Charges de l'étude de Diagnostic du SCOT	Conseil Communautaire 3 décembre	Point d'alerte sur la nécessité d'une concertation approfondie		Aménagement / Urbanisme
	AS : Contribution / ZAC GARE 1 : Réflexion sur le Projet	Conseil Communautaire 3 décembre	Point d'alerte sur la capacité de développement du trafic de la Gare (infrastructures et espaces) et préconisations pour une approche sociale du projet		Aménagement / Urbanisme
2010	S: Avis / Réflexion générale sur la mobilité dans le territoire	Conseil Communautaire 8 juillet	Point d'alerte sur les contraintes financières fiscales et sociales du territoire et les enjeux économique sociaux sociétaux et environnementaux de la mobilité	Concertation sous forme d'enquête auprès des membres du CDD et de leurs réseaux	Mobilités / déplacements
	AS : Contribution / ZAC GARE 2 : Observations et propositions	Conseil Communautaire 22 octobre	Point d'alerte sur le projet de concession, sur l'implantation de services à vocation sociale et sur la dimension environnementale du projet.		Aménagement / Urbanisme
2011	S: Avis / Impact de la LGV	Conseil Communautaire 3 février	Point d'alerte sur la stratégie de développement du territoire et la nécessité de l'articuler autour de 2 axes, l'attractivité et l'accessibilité du GrandAngoulême	Concertation avec les acteurs économiques du Territoire (Auditions)	Mobilités / déplacements+ Économie+ Aménagement / Urbanisme
	S: Avis sur les orientations stratégiques du PDU et système d'Atelier Mobilité des CDD	Conseil Communautaire 31 mai	Point d'alerte sur 5 enjeux de Mobilité :	Concertation avec les Conseils de Développement de la Charente (Atelier Mobilité)	Aménagement / Urbanisme



Date	Contributions	Présentation	Résumé	Appréciation de la PlénièreFonds et formes des travaux	Thématique
2012	AS : Contribution /ZAC GARE 3 : Cœur d'Agglomération	Conseil communautaire 7 juin	Point d'alerte sur l'insertion du projet de ZAC dans l'espace Urbain et en regard des enjeux d'attractivité, d'accessibilité, d'appartenance	Concertation avec les acteurs locaux (Auditions)	Aménagement / Urbanisme
2013	S: Avis et contributions du Conseil de Développement suite à la saisine du Syndicat Mixte de l'Angoumois D.O.O / SCOT février 2013	Envoi Syndicat Mixte de l'Angoumois 15 mai	Point d'alerte sur la faiblesse de la concertation auprès des habitants Interrogations sur les questions de gouvernance et de fiscalité	Au vu des délais - cet avis a été validé par le Bureau du Conseil de Développement du 14 mai 2013	Aménagement / Urbanisme
2014	AS: Contribution "Angoumois 2030" Diagnostic de territoire (1ère phase)	Juin	Angoumois 2030 / Aire du SCOT -Constats : Atouts, forces, opportunités, menaces - Tendances - Enjeux	Contribution mise à disposition des citoyens et acteurs dans le cadre de la concertation engagée par l'Agglomération "Avenir 2015-2025"	Aménagement / Urbanisme+ Gouvernance/ Participation Citoyenne
2017	AS : coopérations territoriales et mobilités	Conseil Communautaire du 23 mars	Mobilités, déplacements et coopérations territoriales : coopérer pour imaginer et garantir une accessibilité de tous partout sur le GrandAngoulême.	Auditions élus et acteurs du territoire	Aménagement / Urbanisme



Annexe 5 : Synthèse de la contribution du Conseil de Développement de Mars 2017



Mobilités, déplacements et coopérations territoriales : Coopérer pour imaginer et garantir une accessibilité de tous partout sur le GrandAngoulême

Mars 2017

La Communauté d'Agglomération a saisi le Conseil de Développement en 2015 sur le thème des coopérations. Après une première contribution, le Conseil de Développement a choisi de travailler plus en profondeur le « thème coopérations territoriales et mobilités » en 2016-2017.

Contexte:

- La mise en place d'une intercommunalité qui passe de 16 à 38 communes
- Le renforcement des compétences mobilités pour les intercommunalités
- Les coopérations nécessaires entre la Région et les Intercommunalités
- Les réflexions en cours sur les grands Schémas
- Le projet de BHNS et la réorganisation du réseau de transports en commun
- Le Projet d'Aménagement et de Développement Durable du PLUI-HD du GrandAngoulême en cours d'écriture.
- Les difficultés à chiffrer le nombre réel des personnes ayant des problématiques liées à la mobilité y compris la nécessaire prise en compte du vieillissement de la population

Enieux:

- Accessibilités pour toutes les personnes sur l'ensemble des territoires
- Transformation et réduction du besoin de déplacement (aspect développement durable)
- Organisation des transports et inter modalité (répondre aux besoins des habitants)
- Gouvernance à mettre en place pour la meilleure action possible.
- Nécessité de suivre l'impact sur le territoire de la nouvelle desserte de la LGV Océane

Rapporteurs: Didier GABOULAUD - Étienne ARLOT

conseildedeveloppement@grandangouleme.fr - Tél: 05 45 93 08 28

Postulats:

- Les déplacements sont une conséquence de l'urbanisme et non l'inverse, c'est-à-dire que l'habitat et son organisation déterminent ensuite le développement des différents types de déplacement et notamment le renforcement des
- Le GrandAngoulême s'est engagé dans une démarche de territoire à énergie positive (TEPOS) protégeant l'environnement et la santé des habitants, démarche qui doit s'appliquer dans les
- Une politique intermodale des déplacements nécessite une approche globale combinant tous les modes de transport avec une réelle volonté de collectivités coopérations
- La mise en place d'une nouvelle forme de gouvernance qui associe dès le début des projets
- Une mobilité inclusive : observer et évaluer pour ajuster les politiques de mobilités pour tous et soutenir les projets associatifs
- La nécessité d'accompagner le changement des mentalités et les nouvelles pratiques de mobilités.



Mobilités, déplacements et coopérations territoriales : Coopérer pour imaginer et garantir une accessibilité de tous partout sur le GrandAngoulême

Mars 2017

*

et mobilités

projet « Coopérations territoriales

groupe

Contribution Conseil de Développement

Les préconisations du Conseil de Développement

3 orientations principales:

- Impulser une politique des mobilités volontariste, transversale et inclusive
 - 1. Créer une charte de la mobilité ou des mobilités sur le Grand Angoulême, associant les partenaires publics et privés, les associations, les citoyens.
 - 2. Elaborer un protocole d'aménagement de la voirie sur le Grand Angoulême, qui hiérarchise fonctionnellement le réseau
 - Repenser la politique de stationnement
 - 4. Coordonner et animer les créations de tiers-lieux sur le Grand Angoulême
- Mettre en œuvre et animer une politique d'intermodalité pour tous
 - Piloter la coordination de l'intermodalité sur le territoire de GrandAngoulême pour en améliorer l'usage au bénéfice des utilisateurs et en assurer le plein développement
 - 2. Mettre en place des systèmes d'information et de communication grand public (billettique, information, horaires, etc.) pour encourager et faciliter la complémentarité et l'intermodalité sur les diverses possibilités de transport
 - 3. Organiser l'animation des différentes offres de services liée à l'intermodalité : transports en commun, déplacements doux et place de la voiture individuelle : combinaison des modes de déplacement et des usages
- Associer les habitants et les acteurs du territoire pour répondre aux enjeux sociaux, économiques, environnementaux et sociétaux de la politique de mobilités
 - 1. Inclure dans la charte des mobilités impulsée par l'Agglo un volet participation citoyenne conformément à la charte de la participation citoyenne votée le 16 février 2017
 - 2. Intégrer l'enjeu de la mobilité inclusive
 - 3. Développer des actions de sensibilisation aux modes doux et actifs pour accompagner les changements de mentalités en lien avec les plateformes de mobilité développés sur le

Retrouvez l'intégralité de la contribution sur: www.codevgrandangouleme.fr

Animateur-tric-e-s: Jean - Jacques CHABERT - Isabelle LOULMET - Évelyne VIDEAU Contact : Communauté d'Agglomération / Conseil de Développement :









